
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 29 avril 2026

Présents : ANDRÉ Alexandre, RUDE Martine, GERBET Mickaël, PUVILAND Béatrice, GUIOT Arnaud, GIRARD Sylvie, VELON Bernard, GERMAIN Florence, JACQUET Antoine, CHALON Séverine, MARTININGO Jérémy, GIOVANNONE Christine, SOMMACAL Brice, RODRIGUEZ Laurie, BLANC Valentin.

Élu secrétaire de la séance : Valentin BLANC

Excusés :

Pour rappel, l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1-Délibération subvention aux associations
- 2-Point sur les dossiers d'urbanisme
- 3-Projet de varennes
- 4-CCID
- 5- Point sur l'étude commerce multi service
- 6- Arrêté de nuisance au plan d'eau de MEPILLAT

Monsieur le Maire commence la réunion en saluant les conseillers et toutes les personnes présentes. Puis il commence la lecture du dernier compte rendu de réunion du 29 avril. Une fois celui-ci approuvé, il commence la présentation des ordres du jour ci-dessus :

1- Délibération subvention aux associations

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faut procéder aux votes afin de fixer le montant des subventions versées aux associations en suivant les dossiers déposés.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

2- Point sur les dossiers d'urbanisme

Monsieur le Maire informe les conseillers du nombre de dépôt de dossier d'urbanisme depuis le début de l'année et il détaille les projets.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

3- CCID

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faut procéder au renouvellement des délégués et de leurs suppléants afin de pouvoir continuer à procéder aux contrôles de la CCID lorsque la préfecture le demande.

La commission CCID sert à :

- Dresser, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une

activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;

- Participer à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- Participer à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- Formuler des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

4- Point sur l'étude de commerce

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré Madame ROUX Pauline, Chargée de commerce de proximité et création d'Entreprises à Grand Bourg Agglomération.

Il a été proposé d'effectuer un appel à candidature qui prendra environ 2 mois, cela permettra de procéder à la collecte des données et de valider le meilleur projet.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

5- Arrêté de nuisance au plan d'eau de MEPILLAT

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été rédigé un arrêté de nuisance pour MEPILLAT et celui-ci a été transmis en lettre recommandée à l'avocat du camping ainsi qu'à la gendarmerie de JAYAT.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Infos diverses :

- Un virement de crédit de 1600 € vers le compte 673 pour une annulation d'un loyer de l'épicerie à la suite de la liquidation.
- Madame EVENO Anaïs sera renouvelée de son CDD pour l'agence postale.
- Un arrêté de port de muselière a été édité et transmis à Madame RAPOLD et à la gendarmerie.
- Le 21/05 un pot avec l'ancien conseil aura lieu à 20 h 30.
- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 28 mai à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Monsieur le Maire lève la séance.

Le Maire



Alexandre ANDRE